



gières info

bulletin municipal d'informations de Gières

n° 451

mars
avril
2024



Le sport à Gières



Votre agence de proximité
dans la vallée du Grésivaudan



04 80 42 04 64
www.cimm.com

6 Rue Jean Jaurès
38610 GIÈRES
04 80 42 04 64
gieres@cimm.com
gieres.cimm.com

Gaëlle et Cédric ARMANET ainsi que leur équipe
à votre écoute pour tous vos projets immobiliers !

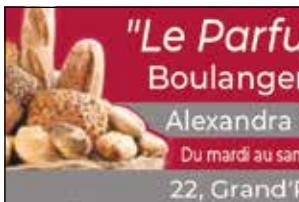
ACHAT - VENTE - LOCATION - VIAGER - ESTIMATION

Carrosserie
ROVIRA

13, rue de la Libération
38610 GIÈRES

Tél. 04 76 89 33 80 - carrosserie.rovira@wanadoo.fr

Réparations
toutes marques
Pare-brise
Toutes assurances



"Le Parfum du Pain"
Boulangerie - Pâtisserie

Alexandra & Yvan GUILLOUX

Du mardi au samedi 6h à 13h et 15h à 19h - Fermé dimanche et lundi



22, Grand'Rue - 38610 GIÈRES

Tél. 04 76 89 32 48 - leparfumdupain@gmail.com

Laurent MARON

RÉNOVATION ET
TRAVAUX DIVERS



Fenêtres - Pvc/alu/bois
Volets roulants - Carrelage
Placo - Plomberie - Électricité
Aménagement intérieur

13, rue Wilson - 38610 GIÈRES - 06 70 48 77 39

PAYSAGE

Création & entretien des espaces verts
www.lacroixpaysages.com

4, rue du Comoé - GIÈRES - Tél. 09 52 84 79 97 - 06 63 69 09 78 - romain-lacroix@club-internet.fr

Maçonnerie • Terrasse
Clôtures
Débroussaillage
Déneigement

Réduction d'impôts 50% possible



BENOIT BERTET
MUSIQUE

Vente et réparation
d'instruments à vent & pianos

04 76 89 40 40

www.bertet-musique.com

Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1 bis avenue Esclangon - 38610 GIÈRES

Dauphiné
Poids Lourds

SAINTE-ÉGRÈVE
1 et 3 route de Lyon,
38120 Saint-Égrève
Tél : 04 76 75 07 54

NIVOLAS-VERMELLE
121 rue du Lac, 38300
Nivolas-Vermelle
Tél : 04 74 97 41 44

GIÈRES
7 rue de la Condamine,
38610 Gières
Tél : 04 76 42 24 24

LE FONTANIL-CORNILLON
6 avenue de la Louisiane,
38120 Fontanil-Cornillon
Tél : 04 76 04 20 42

Étoile 38



DAVID GIROUD-SUISSE

9, rue de la Gare
38610 GIÈRES

07 82 34 00 41
dgs.menuisier@gmail.com

SALON 21
COIFFURE

Masculin - Feminin

AVEC OU SANS RDV

Du mardi au jeudi 9h-19h

Le vendredi 9h-21h

Le samedi 8h-13h

04 76 59 38 75

21 Grand'Rue - 38610 Gières

Yannick GALLE MULTI-SERVICES

Petits travaux de charpente, zinguerie, menuiserie
Dépannage et installation électrique
Réaménagement cuisine et salle de bain



yannick.galle@gmail.com

06 85 22 60 49

C'NET SERVICES NETTOYAGE INDUSTRIEL

Nettoyage tous locaux • Remise en état fin de chantiers
Vitrerie (sociétés & particuliers) • Débarrasage

2, Allée des Lilas - 38610 GIÈRES

cnet3@wanadoo.fr

C'NET est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute. Martine MOREL - 06 01 53 40 44



Matériel industriel de balayage
Location de balayeuses-raboteuses

Boîte Postale N°3 - ZI LE BRESSON
38660 LE TOUVET - 04 76 08 42 42

**des imprimerie
eCUREUILS**

3, rue de Mayencin - ZI - 38610 GIÈRES

Tél. 04 76 42 11 92 - E-mail : imp.ecureuils@wanadoo.fr



AGI

Association Intermédiaire
Grésivaudan

Contactez-nous au 06 76 77 76 77 - direction@agi-domene.fr

AGI recrute Agent polyvalent restauration et entretien des locaux
Agent espaces verts, Périscolaire

**Ecole et Collège
privés
Don Bosco**

Tél. 04 76 89 42 59

19, rue de la Plaine - 38610 GIÈRES - www.don-bosco-gieres.com

De la maternelle à la 3^e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6^e à la 3^e
Classes de 6^e à dominantes "7^e Art, Archéologie,
Patrimoine, Montagne, Ludosciences" et
Classe de 4^e à projet
"Ouverture sur l'Europe"
Catéchisme - Études dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h



« Logement : une mobilisation locale pour faire face à une carence nationale »

Parmi les crises que nous traversons ces dernières années, il en est une trop souvent passée sous silence qui affecte une part croissante de nos compatriotes : la crise du logement, et plus particulièrement celle du logement social.

Vingt ans après sa mise en place, l'objectif de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), adoptée en 2000, n'est toujours pas atteint. Plus de la moitié des communes de plus de 3 500 habitants astreintes à un quota de logements sociaux (20 ou 25 % de leur parc immobilier) sont encore déficitaires, et près d'un tiers sont soumises à des pénalités. L'objectif était pourtant simple : développer le logement social pour donner un toit aux plus précaires et du même coup mettre fin aux "ghettos de pauvres" et aux "quartiers de riches", en favorisant la mixité sociale, gage d'un bon équilibre en matière de solidarité nationale. Alors que cette ambition est encore loin d'être réalisée, il y a lieu de s'inquiéter des dernières annonces du premier Ministre Gabriel Attal qui, dans son discours de politique générale du 30 janvier dernier, a souhaité que le "logement intermédiaire", inaccessible à 95 % des demandeurs de logements sociaux, puisse être comptabilisé dans les quotas de la loi SRU.

Détricoter cette loi ne manquera pas d'aggraver la crise du logement, dont les effets sont délétères et parfois tragiques pour la vie et la santé de ceux qui en sont les principales victimes. Cette crise reste toutefois difficile à appréhender car elle recouvre des réalités multiples.

On ne mettra pas en effet sur un même plan les sans-abris, de plus en plus nombreux (330 000 en 2023) et donc beaucoup plus exposés (611 morts dans la rue en 2022 dont 5 enfants de moins de 5 ans), et les jeunes actifs diplômés qui peinent à accéder à la propriété, devenue trop onéreuse après des années de flambée des prix. Sans oublier, entre ces deux extrêmes de l'échelle sociale, les travailleurs pauvres vivant dans des logements surpeuplés et parfois insalubres, et ceux, à peine plus riches, qui doivent s'acquitter de loyers prohibitifs pour des appartements trop exigus ou trop éloignés de leur lieu de travail.

Derrière cette diversité de situations, un dénominateur commun : la progression des inégalités, aussi bien sociales que patrimoniales, et l'absence d'ambition politique pour les réduire. En élaborant un système fiscal favorisant l'accumulation de capitaux immobiliers, l'État a encouragé le développement d'une classe de multi-propriétaires représentant 20 % de la population mais détenant 50 % du parc de logements privés. Les réformes initiées par l'Elysée

depuis 2017 n'y changent rien, et cette concentration de richesse risque fort de s'aggraver dans les années à venir, sauf peut-être à réformer la fiscalité des successions.

Pour ramener les prix de l'immobilier à un niveau plus raisonnable, un autre levier pourrait être activé : la relance de la production de logements sociaux qui, au vu du nombre de demandes en souffrance (18 000 dossiers dans la seule métropole grenobloise), ne devrait d'ailleurs pas relever d'une option politique mais d'une urgence sociale. Dans le même temps, l'urgence climatique commanderait que ces créations nouvelles prennent la forme d'une réhabilitation des bâtiments existants.

Force est de constater qu'il ne s'agit pas là de la priorité des dirigeants du moment, en témoignent la baisse du nombre de logements sociaux financés par l'État (de 126 000 en 2016 à 85 000 en 2023), et, encore plus consternant, la pénurie de places d'hébergement d'urgence.

Face à ce constat de carence, la mobilisation de l'échelon local est plus que jamais nécessaire. Elle se traduit dans une feuille de route fixée par le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2025-2030, voté le 9 février dernier en conseil métropolitain.

S'y trouve défini un objectif global de créations de logements neufs, décliné sous forme de quotas assignés à chacune des communes de la Métropole. Celles ayant peu construit ces dernières années et affichant les plus faibles taux de logements sociaux (au regard de la loi SRU), devront faire beaucoup plus. La ville de Gières dont le parc immobilier s'est fortement développé depuis les années 2010 et qui comptera bientôt 25 % de logements sociaux, a gagné le droit de ralentir le rythme.

Qu'elle soit locale ou nationale, l'élaboration d'une stratégie en matière de logement est une question essentielle qui nous concerne toutes et tous. Afin d'échanger sur ce sujet, nous vous invitons à participer à une réunion publique organisée le jeudi 14 mars à 18h en salle des mariages. Nous comptons sur votre présence !

Bien à vous toutes et tous,

Pascale Coninx
conseillère municipale déléguée au logement

sommaire



édito | 3

« Quelle soit locale ou nationale, l'élaboration d'une stratégie en matière de logement est une question essentielle qui nous concerne toutes et tous »



participation citoyenne | 15

Bientôt des boîtes à livres à Gières

repères | 5

10 VAE à emprunter gratuitement pendant un mois

jeunesse | 16

Le festival "Différences..." en mars, un Forum Jeunes et un Challenge propreté en avril

culture | 8

Du cinéma, de l'humour et du théâtre qui décarbone !



focus | 17

Ça s'est passé à Gières cet hiver



dossier | 11

Entre sport scolaire et associatif, en loisir ou en compétition, revue de détail des pratiques sportives à Gières et des moyens communaux qui leur sont consacrés.

numéros d'urgence

Police municipale : **04 76 89 69 19**

(renvoi sur portable)

Police nationale : **17**

Médiateurs : **07 88 63 82 29**

N° Verts de la Métro :

Voirie : **0 800 805 807**

Déchets ménagers : **0 800 500 027**

Sapeurs-pompiers : **18**

Samu : **15**

Urgence Gaz : **0 800 47 33 33**

Urgence Électricité : **0 972 675 038**

Appel d'urgence européen (portable) : **112**

Sans abri : **115**

Enfance maltraitée : **119**

Enfants disparus : **116 000**

Stop Djihadisme : **0 800 00 56 96**

Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**



Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11
www.ville-gieres.fr



Directeur de la publication **Pierre Verri** | Directeur-adjoint **Vincent Mercier**
Comité de rédaction **Vincent Mercier, Justine de Loubens, Mickaël Guilhenef**
Rédaction, photos (sauf mention contraire) **Jean-Yves Colin**, Photo de couverture **Jean-Yves Colin**,
Design graphique et mise en page **Pierre-Jean Daganaud**
Distribution Mairie de Gières | Dépot légal mars 2024 - Publicité : **AF Communication**, 04 75 51 88 40
Imprimé par l'**imprimerie des Écureuils** à 4 200 exemplaires sur papier 100 % recyclé, sans chlore

repères

LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES GIÉROIS

Les permanences sans rendez-vous évoluent



Les permanences mensuelles sans rendez-vous des élus évoluent et s'intègrent désormais systématiquement à d'autres événements (marchés du mercredi, Vendredis artisans et gourmands, visites de quartier...).

Pour mars, cette permanence ouverte à tous les Giérois aura lieu à la Maison des Clubs, au départ de la visite de quartier Grand-Mas et Plaine des sports (*voir ci-dessous*). En avril et mai, ce sera place de la République à l'occasion des vendredis Artisans et Gourmands (*voir notre Agenda*). En juin et octobre, les élus seront présents au départ de deux autres visites de quartier (au centre ville et à la Roseraie) et en juillet et novembre sur le marché du mercredi. En septembre, quel meilleur événement que le Forum des associations pour une rencontre avec les habitants ? Enfin, la permanence de décembre se déroulera à la résidence-autonomie Roger-Meffreys, à l'occasion de la distribution du colis de Noël aux personnes du 3^{ème} âge. Vous retrouverez le détail des dates, heures et lieux dans nos prochaines éditions.

Samedi 9 mars, visite de quartier au Grand-Mas et à la Plaine des Sports

Avec les beaux jours, les visites de quartier reprennent ; trois sont programmées pour 2024. La première d'entre elles aura lieu le samedi 9 mars, de 10h à 12h dans les quartiers du Grand-Mas et de la Plaine des sports. Les riverains qui le désirent peuvent se présenter au point de départ, à la Maison des clubs, pour un café d'accueil, qui servira aussi de permanence sans rendez-vous ouverte à tous.

SMMAG

Empruntez un VAE gratuitement pendant 1 mois



© Grenoble-Alpes Métropole-Lucas Frangella

Comme il y a deux ans, le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'Aire Grenobloise) propose à 10 foyers Giérois un prêt, pendant un mois, d'un VAE (Vélo à Assistance Électrique) de son parc Mvélo+. **Sur inscription préalable avec l'aide d'un QRCode** (les personnes peu à l'aise avec l'outil numérique peuvent se faire aider par le personnel de la mairie), les candidats pourront retirer leur VAE le mardi 19 mars, en fin d'après-midi, munis d'une pièce d'identité et d'un Rib (une caution de 1 200 € est demandée). La date de restitution est fixée au mardi 16 avril, dans le même créneau horaire.

Le QRCode d'inscription sera diffusé sur nos supports numériques à compter du jeudi 7 mars à 10h précises.

PERMANENCES

- **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.
- **Architecte-conseil CAUE** : les prochaines permanences auront lieu les matinées du lundi 25 mars et du mercredi 24 avril, au service technique, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20**.
- **Avocat-conseil** : le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.
- **Collecte de vêtements La Remise/Métro** : le 3^{ème} mercredi des mois impairs, de 13h30 à 15h30, sur l'esplanade du 8-Mai-1945.
- **Conciliateur de justice** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.
- **Permanence administrative** (mariage, Pacs, baptême civil) : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

NOVEMBRE 2023

Aloïs Gaziello, le 29 ; Milena Vaz, le 30.

DÉCEMBRE 2023

Loan Da Graça Da Rocha, le 6 ; Gabriel Gagliostro, le 19 ; Elsa Chattelet, le 25 ; Sévan Belle, le 31.

JANVIER 2024

Jade Le Magueresse Klein, le 1^{er} ; Loïs et Martin Piana, le 11 ; Méryl Auzel, le 24.

FÉVRIER 2024

Milla Martin, le 8.

Décès

DÉCEMBRE 2023

Daniel Franchino, le 20 ; Monique Faudou épouse Aubaud, le 22 ; Pierre Bazin, le 27.

JANVIER 2024

Jean Sauzières, le 15 ; Saïd Mohamed Ben Ahmed, le 25.

FÉVRIER 2024

François Jacquet le 4.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en mars 2008 doivent se présenter à l'accueil de la mairie avant le 29 mars 2024, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire. Ceux nés en avril, mai et juin 2008 doivent le faire avant le 28 juin.

VIDÉOPROTECTION

Une nouvelle expérimentation place de la République

Après le bilan positif d'un premier déploiement de la vidéo-protection autour de l'esplanade du 8-Mai-1945 lancé mi-2019 (baisse drastique des vols à la roulotte, aide à la résolution de deux enquêtes de police), le conseil municipal a validé une 2^{ème} expérimentation autour de la place de la République.

Sept caméras seront disposées dans le secteur : 2 sur l'axe Jean-Jaurès, dans chaque sens de circulation, 1 sur la place, 1 à l'angle rue de l'Isère-chemin des Écoles, 1 derrière l'école René-Cassin, 1 chemin Rose-Valland et 1 sur le parking de l'allée des Cottages. Ce déploiement se fera bien sûr dans le respect des différentes réglementations, notamment celles du CSI (Code de la Sécurité Intérieure) et de la CNIL (Commission nationale Informatique et Liberté), pour garantir la protection de la vie privée. L'arrêté préfectoral d'installation a été notifié à la commune, et la pose des matériels devrait intervenir au second semestre 2024, pour un premier bilan fin 2025.

solidarités

ERRATUM

Pour trouver un médecin traitant

Nous faisions écho dans notre dernier numéro de l'adhésion de la ville de Gières à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud-Est Grenoblois (CPTS-SEG), qui traite désormais la recherche de médecin traitant, en faisant une erreur sur l'adresse de leur site internet ; il faut saisir www.cpts-seg.fr.

Le CPTS-SEG permet de centraliser les demandes en les classant selon des critères objectifs : départ de l'ancien médecin non-rempacé, affections longue durée, pathologies chroniques... Il est possible d'accéder directement à ce service en appelant le 04 76 59 34 52, ou par mail à contact@cpts-seg.fr.

ANCIENS

Inscription pour le repas printanier

Le désormais traditionnel repas de printemps pour les anciens est cette année programmé le **samedi 4 mai, à partir de 12h au Laussy**. Il est ouvert aux Giérois âgés de 70 ans et plus. Les inscriptions seront ouvertes à compter du lundi 11 mars via un coupon, à télécharger sur www.ville-gieres.fr, également disponible à l'accueil de la mairie et à la résidence-autonomie Roger-Meffreys. Ce coupon pourra être déposé jusqu'au vendredi 19 avril au soir.

RETRAITÉS

5 ateliers pour chouchouter son cerveau

En partenariat avec le CCAS de Gières et l'association Atouts Prévention Rhône-Alpes (qui fédère sept caisses de retraite de la région) et grâce au soutien de la conférence des financeurs du Conseil départemental de l'Isère, la MSA Alpes du Nord organise un cycle d'ateliers "Je chouchoute mon cerveau". Animé par Itinéraires de santé, une association créée par la MSA avec des soignants et des travailleurs sociaux, ce cycle consiste en 5 ateliers qui auront lieu tous les mardis à 10h du 5 au 26 mars, puis le mardi 30 avril, à la salle des fêtes de Gières (le 12 mars à l'espace Olympe-de-Gouges).

Ouvert à tous les retraités, participation gratuite, infos et inscriptions au **04 76 89 30 30 alpesdunord.msa.fr**

DEMANDEURS D'EMPLOI

Des temps collectifs pour les plus de 45 ans

La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise/Mife Isère organise, en collaboration avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des "ateliers emploi 45+", temps collectifs dédiés aux besoins spécifiques des plus de 45 ans, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou salariés en projet de reconversion, d'évolution ou de pérennisation de leur emploi actuel. Questions professionnelles liées à l'âge, valorisation des projets professionnels de seconde partie de carrière, reconversion, formation, opportunités sur le marché du travail local... Ces ateliers sont organisés deux fois par mois dans les délégations de la Maison de l'Emploi à Allevard, St-Egrève et bien sûr Eybens, au 9 Rue de Cure-Bourse, **04 76 13 18 05**.

Pour connaître les prochaines dates et s'inscrire : mee-mife.fr

PETITE ENFANCE

Préinscription pour la rentrée de septembre 2024

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre tout-petit à partir de septembre 2024 ? Pour les places en structure ou à la crèche familiale, les préinscriptions sont ouvertes à l'espace info petite enfance **jusqu'au vendredi 5 avril** (espaceinfope@gieres.fr). La commission d'attribution se réunira fin avril.

Par ailleurs, des places sont d'ores et déjà disponibles auprès des assistantes maternelles indépendantes, renseignement auprès du Relais Petite Enfance (ram@gieres.fr).

Tous les modes de garde, petite enfance et périscolaire, seront présentés le **samedi 9 mars à la salle des fêtes** (affiche ci-contre)

Maison de la petite enfance, 04 76 89 35 20, tapez 3

HORAIRES ET PERMANENCES

- **ACTIONM** (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), le dernier mardi matin du mois, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.
- **Aide administrative et démarches en ligne** : sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.
- **Maison de l'Emploi et de l'Entreprise/ Mife Isère** : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 24 02 45**.
- **Café des aidants** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane, voir l'Agenda.
- **CCAS** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, l'après-midi sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.
- **CLCV** (Consommation, logement et cadre de vie) : le 2^{ème} mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynoard.
- **LAEP** (Lieu d'accueil parents-enfants) : le mardi de 8h45 à 11h15, à la Maison de la petite enfance.
- **Mission locale** : le mardi après-midi hors vacances scolaires, en mairie, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**.
- **Puéricultrice PMI** : les permanences se déroulent désormais au Service Local de Solidarité (SLS) de St-Martin-d'Hères, renseignements au **04 38 37 41 10**.

Vous cherchez un mode de garde ?

De 0 à 3 ans...
... à la rencontre des professionnels
de la petite enfance
Samedi 9 mars 2024
de 9h30 à 12h, salle des fêtes
Vous cherchez un mode de garde ?
Venez rencontrer les professionnels de la petite enfance,
ils auront le plaisir de vous renseigner !
Le relais petite enfance, la crèche parentale des Lithops, le multi-accueil de l'Oiseau Bleu, le multi-accueil Petits-Pas, l'accueil du centre de loisirs, l'accueil périscolaire maternel et le lieu d'accueil enfants Parents (LAEP) seront à votre écoute !
Demandez Nathalie Burdaron ou Marie-Agnès Payrand
Renseignements 04 76 89 35 20
espaceinfope@gieres.fr

MUR/MUR Les primes de la Métro doublées par la commune

Afin de répondre à l'enjeu de la transition énergétique en matière de réhabilitation du patrimoine bâti, la Métro propose depuis 2017 un accompagnement financier à l'isolation des logements privés, élargi en 2022 au recours à l'énergie renouvelable pour les propriétaires de maisons individuelles. La ville de Gières, signataire de la charte d'engagement du Plan Air Climat Énergie Métropolitain (PCAEM), a décidé de doubler les primes Mur/Mur de la Métro aux bénéficiaires Giérois, avec une attention particulière pour les foyers modestes et très modestes, les seuils de ressources étant les mêmes que ceux des aides nationales. Ce soutien financier municipal remplace à compter du 1^{er} janvier 2024 l'exonération de taxe foncière en vigueur jusqu'ici sur la même thématique. Les Giérois qui ont bénéficié de cette exonération ne sont pas éligibles à ce nouveau dispositif ; en cas de nouveaux travaux, ils ne pourront prétendre qu'aux primes métropolitaines.

■ Prime Mur/Mur travaux — Les foyers envisageant 3 ou 4 postes de travaux, dont au moins l'isolation des murs ou de la

toiture, verront la prime de la Métro doublée du même montant par la commune. Au total, cette double prime se monte à 12 000 € (pour 3 postes) ou 20 000 € (pour 4 postes) au profit des ménages aux revenus très modestes, 9 000 € ou 15 000 € pour les ménages modestes et 6 000 € ou 10 000 € pour les ménages aux revenus intermédiaires. Les ménages aux revenus supérieurs ne bénéficient que de la prime Métro (2 250 € ou 3 750 €).

■ Prime aux matériaux biosourcés — Le doublement de l'aide métropolitaine concerne également la prime à l'utilisation de matériaux biosourcés qui n'est, quant à elle, pas conditionnée aux revenus des demandeurs. La prime est versée par poste de travaux d'isolation (5 postes au total : combles perdus, rampants de toiture, toitures-terrasses, murs et planchers) et varie entre 2 000 et 3 000 €, abondement communal inclus.

Enfin, signalons que ces dotations métropolitaines peuvent s'additionner entre elles et sont cumulables avec les primes nationales telles que "MaPrimRénov". www.ville-gieres.fr

CHAUFFAGE AU BOIS Huit foyers giérois ont testé les performances de leur appareil



À l'invitation de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat), bras armé de la Métro en matière de transition énergétique, et d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, observatoire régional de la qualité de l'air, huit foyers giérois ont été invités à évaluer l'efficacité de leur appareil de chauffage au bois à l'aide d'un "bois-kit"

comprenant humidimètre, thermomètre et microcapteur de qualité de l'air. Pendant trois semaines, ils ont ainsi mesuré le degré de sécheresse de leur combustible, la température des fumées et la qualité de l'air intérieur et extérieur.

La réunion de remise des bois-kits a d'abord permis d'échanger avec les techniciens de l'ALEC et d'Atmo sur la typologie des installations (insert, poêle à bûches ou à granulés, poêle de masse) et sur quelques conseils pour optimiser leur utilisation (combustion, rendement, tirage...), un rappel important étant fait sur la part du chauffage au bois dans la pollution aux parti-

cules fines (69 % en moyenne sur l'année dans l'agglomération, 82 % sur un semestre d'hiver et jusqu'à 87 % les jours de grand froid !). « Un poêle ou un insert performant, fabriqué après 2005, émet presque moitié moins de particules fines qu'un autre plus ancien », précise Noëlle, de l'ALEC.

Au total, 168 mesures ont été prises, présentées lors de la restitution des kits ; on avait choisi, du côté de l'ALEC et d'Atmo, de retenir les plus parlantes. Ainsi est-il apparu évident, au moment de la mise en route, que la méthode d'allumage par le haut, si elle est bien maîtrisée, fait considérablement baisser le nombre de particules en suspension. Les testeurs ont été informés des évolutions de la réglementation en matière d'installation et d'utilisation, ainsi que des bonnes pratiques pour optimiser leur appareil de chauffage : sachez qu'il n'est plus possible, depuis le 1^{er} avril dernier, de faire installer un foyer ouvert dans la Métro, et qu'il sera même interdit de les utiliser le 1^{er} octobre prochain.

Enfin, les détails de la "Prime air-bois" de la Métro ont été présentés à ceux des testeurs qui n'en avaient pas encore bénéficié ; de 1 600 € à 2 000 € selon les revenus, complétée par un forfait de 300 € de la ville de Gières. www.alec-grenoble.org

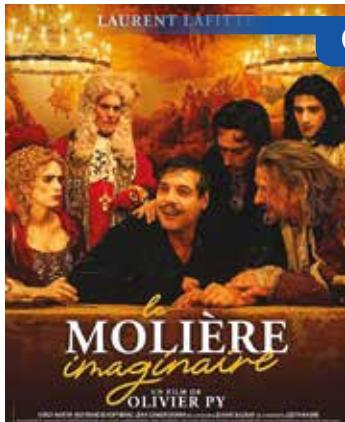
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL Modification n°3 : la concertation débute

Le PLUI, document central de l'aménagement du territoire métropolitain, est en perpétuelle évolution ; à peine terminée l'enquête publique sur la modification n°2, voilà que s'annonce la concertation pour la modification n°3.

Fidèle à ses engagements participatifs, la Métro souhaite associer largement sa population à cette évolution, qui se déroulera du lundi 1^{er} avril au mardi 28 mai. Elle consistera principalement, pour Gières, en la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dans le secteur "Gare-Ouest" et d'évolutions de zonages pour les secteurs "Wilson-Moiron-Jaurès" et "Nord de la rue des Viaires/Est de la rue de l'Isère".

Un dispositif numérique sera proposé sur metropoleparticipative.fr ainsi qu'un registre papier disponible à l'accueil de la mairie. Cinq réunions publiques ont été prévues :

- **mardi 2 avril à 18h30** à Vaulnaveys-le-Haut (salle des fêtes),
- **jeudi 11 avril à 18h30** à Varces (salle de l'Oriel),
- **mardi 14 mai à 18h30** à Grenoble (siège de la Métro, 1 place André Malraux),
- **jeudi 16 mai à 18h30**, à St-Martin-Le-Vinoux (Salle des Moais)
- **mardi 28 mai à 18h30**, à Gières (salle des fêtes).



Cinéma

mardi 5 mars - 20h

Le Molière imaginaire

Biopic de Olivier Py. Avec Laurent Lafitte, Stacy Martin, Bertrand de Roffignac... Durée 1h34

Théâtre du Palais Royal à Paris, le 17 février 1673. La troupe du Roi est en pleine représentation du *Malade Imaginaire* quand Molière commence à cracher du sang. Il continue malgré tout à jouer. Au cours de son agonie, il laisse pénétrer dans l'espace du théâtre les événements et fantômes qui ont fait sa vie. Engageant une lutte pour préserver sa dignité, il entreprend de transfigurer sa mort en l'instrument d'un ultime éclat de rire.

Tarif cinéma : plein 8€ | réduit 7€ | abonné (chéquier ciné) 5€ | - 14 ans 4€

L'Arche de Noé

mardi 12 mars - 19h

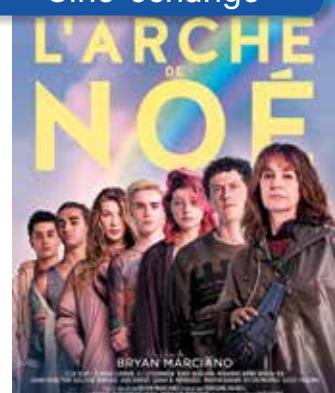
Ciné-échange, dans le cadre du festival *Vivons ensemble avec nos différences*

Comédie dramatique de Bryan Marciano, avec Valérie Lemercier, Finnegan Oldfield, Elsa Guedj... Durée 1h45

Une association accueille des jeunes LGBT mis à la rue par leurs familles. Derrière l'apparente comédie, les excès, l'envie de s'affirmer, se cachent des vies brisées. Tous ont cette furieuse envie d'exister, de trouver leur place dans la société. Ici, ils ont six mois, pour trouver un travail, un logement et s'accepter comme ils sont. Une course contre la montre durant laquelle Noëlle, qui dirige l'association et Alex, qui l'aide dans sa mission, sont également renvoyés à leurs propres failles et s'interrogent sur leurs motivations à aider les autres.

Tarif cinéma : plein 8€ | réduit 7€ | abonné (chéquier ciné) 5€ | - 14 ans 4€

Ciné-échange



Et si les œuvres d'art pouvaient parler ?

mardi 19 mars - 20h

Un artiste aux multiples talents

Les œuvres d'art ont vu, voient et verront défiler des générations d'êtres humains. Observées, critiquées, qu'auraient-elles à nous dire si désormais elles prenaient la parole et nous renvoient l'image qu'elles ont de nous ? Stan, au civil Christophe Carotenuto, incarne ce que chaque œuvre lui fait ressentir, en inventant un récit qui se nourrit de la véritable histoire de l'œuvre tout en tutoyant notre époque. Fidèle à son ADN artistique où langage, humour et danse se déploient avec panache, il nous invite à un partage d'émotions, de réflexions et de rires. Dès 12 ans / durée 1h15

Tarifs : plein 17 € | réduit 15 € | Prem'Lausssy 13 € | abonné 11 €

Humour



Bouge ton printemps ! Ayez la main verte le samedi 23 mars...

Coin histoires, maquillage, jeux géants en bois, manège à pédales, ateliers culture en lasagnes, spectacle Clownulture, avec les clowns Azote et Carbone, bonbons et buvette au profit de l'Amicale laïque !

Accès libre, de 14h à 18h, parc Charly-Guibaud

Climax Compagnie Zygomatic

samedi 6 avril - 20h

Théâtre

Un spectacle burlesque et musical qui décarbone !

La compagnie Zygomatic s'attaque à la question de l'urgence climatique, à l'effondrement de la biodiversité, et plus largement à la survie de la planète. Les quatre comédiens, danseurs, chanteurs et mimes, nous embarquent dans un *road movie* férocelement drôle, fertile et libérateur.

Un mariage entre comique absurde, humour grinçant et transmissions de véritables enjeux scientifiques. **Dès 8 ans / durée 1h05**

les p'tits livres de Manon



La librairie giéroise proposera à la vente une sélection de livres sur l'écologie et le changement climatique.

Tarifs : plein 19 € | réduit 16 € | Prem'Lausssy 15 € | abonné 12 €



©Cie Zygomatic

Humour



vendredi 12 avril - 20h

Catch Impro Compagnie Imp'Acte

Venez voir un combat théâtral épique !

Ce *Catch Impro* sera arbitré par l'incroyable arbitre de la F.I.C.I. (Fédération Internationale de *Catch Impro*) Paul Nichilo et présenté par Anne-Cécile Drémont. Deux duos de catcheurs improviseront sous la vigilance d'un arbitre, dans un ring, pour y enchaîner les reprises théâtrales : une succession de scènes drôles, loufoques, émouvantes... C'est vous, public, qui donnerez les titres des improvisations, et cela sera pimenté par des contraintes imposées par l'arbitre. Et c'est vous aussi, public, qui désignerez le duo vainqueur par un vote final ! Que les meilleurs gagnent, l'équipe de France ou la compagnie Imp'Acte !

Dès 8 ans / durée 1h30

Tarifs : plein 15 € | réduit 13 € | Prem'Lausssy 12 € | abonné 9 €

Bibliothèque 04 76 89 37 28 - bm-gieres.fr



- **Cercle de lecture adultes** : les mercredi 6 mars et 3 avril, de 18h à 20h.
- **Club Ado (10-15 ans)** : les vendredi 8 mars et 5 avril, de 17h à 18h.
- **Festival "Vivons ensemble avec nos différences"** : La bibliothèque François-Mitterrand propose un coin histoire à l'occasion du festival "Vivons ensemble avec nos différences", et des résidentes de Roger-Meffreys seront également présentes de 15h à 17h pour raconter des histoires ! Mercredi 13 mars de 13h30 à 18h, à la salle des fêtes.
- **Histoires des P'tits bouts** : « *C'est précieux un ami* », samedi 16 mars à 11h, et « *Vive le printemps !* », samedi 6 avril à 11h, à partir de 3 ans, sur réservation.
- **Don de revues** : Retrouvez à l'entrée de la bibliothèque des magazines, journaux ou revues qui sont retirés des collections, du samedi 23 au samedi 30 mars.
- **Le mois des jeux vidéos** ! : du mercredi 3 au samedi 27 avril, la bibliothèque met à votre disposition des consoles et jeux vidéos. Rendez-vous, sur nos horaires de prêt, pour jouer seul·e ou entre ami·e·s. Une autorisation parentale écrite sera nécessaire pour les enfants de moins de 10 ans non-accompagnés. Plus d'informations à venir sur notre blog.

quid?

réponse
450



La GAGNANTE Dominique B.

où se trouve un bois de résineux", expression apparemment employée à l'époque, pour décrire l'endroit, mais cette hypothèse reste des plus hasardeuses, selon la source que nous avons consultée...

Le Japin est un quartier de Gières, mais c'est aussi le nom d'un hameau situé sur les hauteurs de Murianette. Il est possible que le nom vienne du latin ubi jacet pinetum, "là

quid ? 451

Trouvez l'origine de ce nom !

(Répondez du 1^{er} au 30 mars 2024 à quid@gieres.fr)

ALLÉE DU RACHAIS

Gagnez une invitation pour 2 personnes aux spectacles organisés par le service culturel (sauf spectacles en coréalisations). Un tirage au sort départagera les gagnants).

MAJORITÉ MUNICIPALE

“Liberté, Egalité, Sororité et Fraternité”

Nous reprenons ci-dessous un extrait d'une tribune signée par le maire de Gières, sur proposition du président de la métropole :

Le 25 novembre 2017, le Président de la République affirmait vouloir faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause de son mandat. Le 20 décembre 2023, il défendait Gérard Depardieu, pourtant visé par deux plaintes pour viol et agression sexuelle. Sept ans se sont écoulés entre ces deux prises de parole et les chiffres montrent pourtant que rien n'a été réglé :

■ Selon le ministère de l'intérieur, ce sont chaque année en moyenne 210 000 femmes qui sont victimes de violences conjugales, tandis que 123 périssent sous les coups de leurs conjoints.

Par ailleurs, selon l'INSEE :

■ L'écart de revenu salarial entre les femmes et les hommes dans le secteur privé reste en moyenne de 25%,

■ 82 % des 2 millions de familles monoparentales sont composées d'une mère et de son ou ses enfants.

Durant cette période, les collectivités locales ont su prendre la mesure de cet enjeu de l'égalité femmes-hommes, en lançant des initiatives puissantes : alignement du congé paternité sur le congé maternité, mise en place du congé menstruel, formation aux enjeux de l'égalité femmes-hommes, intégration dans la commande publique de mesures en faveur de la parité, déploiement de lieux sécurisés pour les femmes dans l'espace public, multiplication des lieux d'accueil des femmes victimes de violences...

Pendant ce temps, que fait l'Etat ? Tout est dit dans un récent rapport de la Cour des Comptes : la politique menée n'a permis que des « avancées limitées », en raison « d'erreurs de méthode », « d'absence de stratégie globale » et de « pilotage efficace ».

Il est encore temps de faire de ce second quinquennat un mandat résolument engagé en faveur de l'égalité femmes-hommes. Après les errements de la loi anti-immigration, il s'agit de revenir au progressisme et à l'humanisme qui de tout temps ont fait la force de la France.

Les élu.e.s du groupe “Gières en Transitions”



Toiture de l'école élémentaire René-Cassin

collectivités et des acteurs de la transition énergétique sensibilisés aux problématiques du réchauffement climatique. Elle fait appel à l'épargne citoyenne pour financer différents types de projets. À Gières, elle a notamment participé au finance-

MINORITÉ MUNICIPALE

Construire bien, c'est aussi construire moins

À plusieurs reprises, nous avons exprimé nos inquiétudes quant à la politique de construction de logements adoptée par la Métropole et la Commune de Gières. Cette question est à nouveau au cœur du débat local avec l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) dont le 1^{er} arrêt du projet a été voté lors du dernier Conseil Métropolitain.

En septembre 2023, le GIEC local a organisé un atelier intitulé “Densification en ville : qu'en penser” avec en introduction une analyse approfondie des différents documents régissant la construction (voir GI 447). Cette présentation, faite par un citoyen Giérois expert du sujet, a également été donnée aux élus la veille du vote à la Métro. Elle peut se résumer ainsi : Pour produire les logements sociaux, le PLH impose un pourcentage de logements sociaux par projet nouvellement créé. Cette politique conduit à un double échec : plus de logements qu'il n'en faut sur le territoire, pour une quantité finalement insuffisante de logements sociaux produits. D'autant plus que la réponse au défi du logement social ne pourrait être purement productiviste mais devrait également être sociétale, compte tenu de l'écart grandissant entre le pouvoir d'achat des ménages et les prix de l'immobilier et du fait que 70 % des habitants de l'agglomération sont éligibles au logement social.

Les objectifs de logements sociaux ne sont donc pas atteints et de nombreux citoyens expriment leurs inquiétudes face à une politique constructiviste mal maîtrisée et inadaptée à notre territoire : dégradation du cadre de vie, impact environnemental, pollution, mobilité, eau, alimentation, etc. Le modèle de développement territorial apparaît obsolète et sa remise à plat doit être envisagée avec l'ensemble des acteurs du secteur.

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin », c'est pourquoi nous saluons le courage politique de la représentante Giéroise pour son abstention lors du vote pour le PLH.

Les élu.e.s du groupe “Vivre à Gières”

Qui dépense et ne compte pas, mange son bien et ne le goûte pas

De nombreux Giérois peinent à boucler leurs fins de mois, mais la majorité municipale persiste à dépenser sans compter. Au début de l'actuel mandat, un budget d'investissement de 19 millions € a été programmé, qu'il est envisagé de financer par un emprunt. Ceci sans tenir compte des aléas de la conjoncture nationale et internationale, tels que l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêts.

Sans vouloir différer ces investissements, la majorité municipale s'impose une règle d'imprudence dont les conséquences financières seront supportées ultérieurement par les habitants.

Noter aussi la perte de 30 milles €, correspondant aux 20 % d'actions détenues par la commune dans la SPL “Vercors Restauration”, en cours de liquidation. Ce ne sont pas les 3 millions € d'épargne accumulée au cours des dernières années qui seront suffisants pour compenser ces pertes et investissements. Comment peut-on accepter cette course à la dépense, alors que nos concitoyens ont du mal à régler les 60 % de la taxe foncière, laquelle va encore augmenter de 4 % en 2024 à cause de l'inflation ? Noter, dans le cadre du programme «Mur-Mur», que la rénovation des villas individuelles sera indirectement financée par 70 % des propriétaires de logements collectifs. À Gières, le budget communal reflète une situation injuste où les moins fortunés paient des services aux plus aisés, ce qui ne permet pas de réduire la fracture sociale. Quant à la sécurité, ce n'est pas une priorité puisqu'il s'agit du dernier poste des dépenses. Ainsi, on ne protège pas suffisamment les foyers modestes, qui sont les premiers à souffrir de l'insécurité. Ne serait-il pas plus judicieux, dans une conjoncture économique difficile et durable de réduire la fiscalité qui pèse sur les propriétaires des classes populaires et moyennes, afin de leur redonner un peu de pouvoir d'achat ?

gieresavenir@gmail.com

Les élus du groupe “Gières Avenir”

Les articles à faire paraître dans le Gières info n°452 doivent parvenir à jean-yves.colin@gières.fr jusqu'au samedi 20 avril.

ÉNERG'Y CITOYENNES Un apéro-solaire à L'Incongrue

Énerg'Y Citoyennes est une SAS (Société locale par Actions Simplifiées) créée par des habitants de la Métro en 2016, dans le but de promouvoir la sortie des énergies d'origine fossile, notamment par la production d'énergies renouvelables. Ses actionnaires sont des particuliers, des

ment de la centrale à bois récemment mise en service au clos d'Espiés (voir notre dernière édition) et à celui des panneaux solaires qui viennent d'être installés sur la toiture de l'école élémentaire René-Cassin.

C'est ce dernier chantier qui fera l'objet d'une présentation aux citoyens qui le désirent, le mercredi 20 mars à 18h devant le parvis de l'école, chemin Rose-Valland, avant un “apéro solaire” programmé à 18h30 dans les locaux de L'Incongrue, 32 Grand'rue. La présidente d'Énerg'Y Citoyennes, Fabienne Mahrez, détaillera à cette occasion toutes les réalisations déjà à l'actif de la SAS (23 toitures, 1 ombrière photovoltaïque et 4 réseaux de chaleur-bois) et sa stratégie pour accompagner, avec l'aide des citoyens, la décarbonation progressive de notre énergie dans le bassin grenoblois.

Inscription conseillée sur <https://energy-citoyennes.org/event/apero-solaire-a-gieres-sur-inscription/>

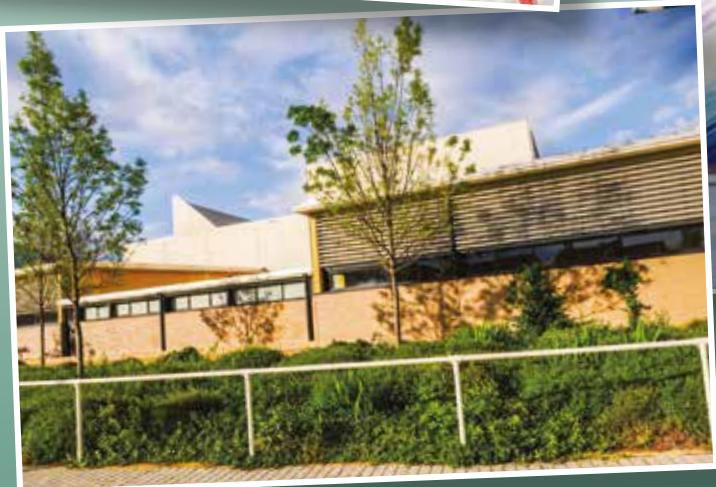
dossier Le sport à Gières

Entre écoles et associations, une vraie dynamique au service des pratiquants

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques s'apprêtent à revenir sur le sol français (petit clin d'œil au décathlonien Bastien Auzeil qui y représentera peut-être la ville de Gières), le sport a été déclaré comme grande cause nationale 2024*. Au plan local et qu'il s'agisse de loisirs ou de compétition, la pratique sportive est porteuse de valeurs pour l'individu comme pour le collectif. L'élu en charge du secteur, Dominique Francillon, nous éclaire sur la politique de la commune en la matière.



* www.sport.gouv.fr/grande-cause-nationale



3 questions à Dominique Francillon

maire-adjoint aux sports et aux associations sportives

1 Pouvez-vous nous faire un état des lieux du sport à Gières en 2024 ?

2 Quelles formes prend le soutien apporté par la ville aux pratiquants ?

3 À quelles évolutions assiste-t-on ces dernières années ?

dossier

Des moyens matériels et humains...

La Plaine des sports de Gières, avec deux terrains de football et un terrain ouvert multisport, une salle de gymnastique et une autre multisports, une salle de danse, un dojo et six courts de tennis (dont deux couverts), est un équipement que bien des communes nous envient. Dimensionnée pour recevoir des évènements régionaux, elle a même accueilli des équipes nationales à l'occasion de stages et d'entraînements. Ce complexe sportif est complété par le gymnase attenant au collège du Chamandier, doté d'une SAE (Structure Artificielle d'Escalade) et d'une salle à vocations multiples pour les sports de boules et le tir à l'arc.



... au service de l'école et des associations



Ces équipements sont sous la responsabilité d'une équipe dirigée par Valérie Guillaume, responsable du service des sports. Valérie et Romain Di Folco, ETAPS tous les deux, sont chargés d'intervenir auprès des classes de l'école élémentaire dans le cadre de l'éducation physique et sportive, en concertation avec les enseignants. Le reste de l'équipe, chargée de l'entretien, est composée de Zouaoui Bahouli, Ali Gassem, Djamel Nefzaoui (de

gauche à droite sur la photo format paysage), Toufik Maguenni et Marcel Winterstein (de gauche à droite sur la photo format carré). La réorganisation du service, il y a deux ans, permet d'assurer la présence permanente d'un agent pendant les heures d'ouverture des équipements, une présence très appréciée des usagers. Durant toute la semaine, ce ne sont pas moins de 300 élèves de l'élementaire René-Cassin, 600 collégiens et 3 000 licenciés de 22 associations sportives qui utilisent nos équipements sportifs.

Des agréments fédéraux pour valoriser la qualité de l'encadrement

Dans les clubs giérois, les équipes dirigeantes ne ménagent pas leurs efforts pour faire reconnaître leur projet de développement et la formation dispensée aux jeunes sportifs.

■ C'est le cas à Gières-Gymnastique (voir nos pages Associations), déjà titulaire d'un label Baby-Gym depuis 20 ans, dont la qualité de l'encadrement et de l'offre de pratique globale ont été récompensées par le label "Club affilié Or" pour les quatre saisons à venir. C'est le seul club de gymnastique de l'Isère reconnu par ce label FFG, qui valorise également l'implication de l'encadrement au sein des instances fédérales et la qualité du projet associatif.

■ De son côté, la FFT a fait du club de Gières l'un de ses clubs-pilotes dans le département pour expérimenter une nouvelle démarche pédagogique au sein de l'école de tennis. Également labellisé club formateur depuis 2018, Gières-Tennis investit beaucoup dans la formation des jeunes joueurs pour la compétition. Ces résultats sont le fruit d'une restructuration opérée par le club depuis dix ans, sous la conduite des dirigeants et d'une équipe d'encadrement de tout premier plan.

■ L'Union Sportive Giéroise a, pour sa part, reçu en fin de saison dernière le "Label jeunes" de la FFF, qui reconnaît ainsi la valeur de son école de football. Ce label fédéral s'inscrit dans un contexte plus large de restructuration du club, avec notamment le développement du football féminin, en partenariat avec le GUC.

■ Enfin, le Sporting Club Gières Basket, a vu son label de l'école française de mini-basket renouvelé. Le travail de développement effectué par le club depuis de nombreuses années lui a également permis de dépasser les 300 adhérents en 2023 et de faire monter deux équipes seniors en division pré-régionale.

À la maternelle René-Cassin, le projet d'une classe aux couleurs des anneaux olympiques

Tout au long de l'année, les 27 élèves de petite et moyenne section de Sylvie Rufflet découvrent les valeurs de l'olympisme, mais aussi la signification des anneaux et les couleurs du drapeau. Au programme : découverte du basket, de l'athlétisme et de la gymnastique à la Plaine des sports. Ce projet s'est accompagné d'un travail de coloriage et de visionnage de vidéos.

Une semaine olympique du 13 au 18 mai 2024 à l'école élémentaire René-Cassin

Sous l'impulsion de la directrice de l'école élémentaire, Valérie Teninge, et des ETAPS (Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives) de la commune, une "semaine olympique" va être organisée du 13 au 18 mai prochains. Tous les élèves de l'école, sous la conduite de leurs enseignants, participeront à des épreuves d'athlétisme sous forme d'interclasses ; ce sera l'occasion de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives que véhiculent les Jeux Olympiques.



3 réponses de Dominique Francillon

Pouvez-vous nous faire un état des lieux du sport à Gières en 2024 ?

À Gières, nous avons la chance d'avoir un secteur sportif très développé, avec des équipements modernes répondant aux besoins des différents acteurs, un service des sports dynamique et un vrai patrimoine associatif. Nos installations sportives, en particulier la Plaine des sports, constituent un levier essentiel pour répondre aux besoins des clubs et des utilisateurs scolaires. La gestion et l'entretien de ces infrastructures est assurée tout au long de l'année par le service des sports (*voir par ailleurs*).

Les moyens mis en œuvre par la commune constituent un soutien essentiel aux 22 associations sportives, qui font vivre le sport à Gières. Ces acteurs incontournables du sport communal proposent une offre de pratique large, en direction de tous les publics. Les 3 000 adhérents, des plus jeunes jusqu'au 3^{ème} âge, ont le choix de pratiquer des activités individuelles ou collectives, en loisir ou en compétition. Certains de ces clubs ont une histoire riche en résultats sportifs, de niveau régional ou national, grâce à un encadrement souvent professionnel avec un poids économique non négligeable représentant 11 équivalents temps plein.

Outre la qualité de l'enseignement proposé, ces qualifications permettent à nos clubs de répondre aux exigences réglementaires du Code du Sport en matière de prérogatives de l'encadrement et de sécurité des pratiquants. La compétence des entraîneurs est également une composante de la performance pour les sportifs giérois, notamment en tennis et en gymnastique.. Ainsi, après une place de vice-championne de France par équipes en 2023, Gières-Gymnastique est également fier d'avoir formé Silane Mielle, actuellement membre du collectif France qui prépare les jeux olympiques de Paris. Quant à Gières-Tennis, il regroupe aujourd'hui une équipe d'encadrement de grande qualité, qui lui vaut une reconnaissance fédérale en matière de formation des jeunes sportifs. Enfin, il faut saluer l'ensemble des bénévoles dont la passion et l'engagement permettent à ces associations de vivre et de proposer un large choix d'activités à nos concitoyens.

Quelles formes prend le soutien apporté par la ville aux pratiquants ?

À Gières nous considérons depuis toujours que la vie associative, dont le sport représente une bonne part, est un ciment social et éducatif dans la vie de la commune. Notre soutien est d'abord financier, par la mise à disposition gratuite des équipements sportifs, mais aussi au travers du versement annuel de subventions de fonctionnement aux associations. Cet accompagnement financier est également un moyen de favoriser le développement et la structuration des clubs autour d'un projet partagé par l'association et la commune.

Les axes de notre politique sportive se traduisent par des critères de subvention tels que l'accession à la pratique pour tous les publics, la formation de l'encadrement, un budget associatif qui tend vers l'autofinancement, le sport santé, l'évolution des pratiques et bien sûr les résultats sportifs. L'évaluation des demandes de subvention au travers

de ces indicateurs objectifs permet de garantir un accompagnement financier cohérent avec le projet. Ces dernières années, on peut citer par exemple l'aide au développement du football féminin, formalisé par le biais d'une convention tripartite entre l'Union Sportive Giéroise, le Grenoble Université Club et la commune. La formation des bénévoles a aussi été subventionnée pour Gières-Randonnée et les Sagittaires, le club de tir à l'arc. La commune propose également aux clubs la mise à disposition gratuite d'un minibus pour les déplacements en compétition ou en stage.

Depuis le début du mandat, le soutien de la commune a aussi pris la forme d'un accompagnement aux projets des clubs qui en ont fait la demande.

À quelles évolutions assiste-t-on ces dernières années ?

Plusieurs des clubs giérois se sont beaucoup développés ces dernières années, en progressant grâce à leurs résultats mais aussi en augmentant leur nombre d'adhérents ; trois d'entre eux, Gières-Gymnastique, Gières-Tennis, et l'US Gières, dépassent aujourd'hui les 400 licenciés, suivis par le SC Gières Basket et la Gym Volontaire, qui ont franchi la barre des 300 adhérents. Cette croissance des effectifs s'est opérée grâce à la professionnalisation de l'encadrement et une structuration autour des activités proposées, souvent reconnues par des labels décernés par les fédérations (*voir par ailleurs*).

Les autres clubs contribuent aussi largement à la vie sportive communale, même si leurs effectifs sont moins conséquents et qu'ils ne bénéficient pas toujours de la visibilité qu'apporte la compétition ; ils ont développé une pratique de qualité, associée à une vie associative très riche, appréciée des adhérents. Il faut également souligner que

ces associations contribuent fortement à la santé par le sport, ce qui représente un enjeu majeur.

D'une manière générale, la progression des effectifs des associations sportives constitue l'évolution la plus marquante de ces dernières années à Gières. On constate également que les adhérents ont des exigences croissantes quant à la qualité des activités proposées et que les associations doivent être en capacité d'y répondre pour rester attractives, dans un contexte où l'offre du secteur marchand se développe dans l'agglomération.

Pour répondre à ces enjeux, il est de plus en plus nécessaire que la gouvernance des associations soit organisée autour d'un projet pertinent et qui tienne compte des caractéristiques de notre commune. En tant qu'acteur majeur, la commune est aux côtés des associations pour accompagner ces évolutions.

MOUSTIQUE-TIGRE VS FRELON ASIATIQUE

QUI ? Le moustique-tigre (*aedes albopictus* ou *stegomyia albopicta*) est une espèce originaire d'Asie du Sud-Est, reconnue comme l'une des cent espèces les plus invasives au monde, présente dans 100 pays sur les cinq continents. C'est un moustique noir de 5 mm environ, qui se reconnaît par la présence d'une ligne longitudinale d'écaillles blanches au centre de son thorax noir, visible à l'œil nu. Il doit son nom à ses rayures sur ses pattes.



QUOI ? Les larves se nourrissent de particules organiques (débris végétaux ou d'insectes). C'est la femelle, une fois fécondée, qui pique les mammifères ou les oiseaux pour absorber du sang dans lequel elle trouvera les protéines nécessaires à sa progéniture, avec un pic d'agressivité à l'aube et au crépuscule. Le moustique-tigre peut transmettre à l'homme des maladies comme la dengue, même si ce n'est pas le sang bu sur la précédente victime qui infecte la suivante, mais la salive que le moustique-tigre injecte dans sa victime pour fluidifier le sang.

OÙ ? Il se développe en zone urbaine ; la femelle pond sur des surfaces solides se situant à quelques millimètres au-dessus d'une eau stagnante, dans les vases, soucoupes de pots de fleurs, gouttières mal vidées, vieux pneus, récipients abandonnés. La distance de vol actif du moustique-tigre est peu élevée, de l'ordre de quelques dizaines de mètres ; si vous êtes piqué à votre domicile ou dans votre jardin, il y a de fortes chances qu'il se soit développé à proximité immédiate.

QUAND ? Selon la température, les femelles pondent de 40 à 80 œufs par ponte ; à l'automne les œufs peuvent réduire leur métabolisme, ce qui leur permet de survivre jusqu'au printemps suivant. Pour croître, les larves ont besoin d'environ 1 cm d'eau stagnante durant 5 jours par une température élevée, mais cette croissance peut aussi s'étaler sur plusieurs semaines si la température reste basse.

COMMENT LUTTER ? Les traitements insecticides ne permettent pas d'éliminer durablement le moustique-tigre. La seule solution est d'empêcher la ponte, donc de supprimer les points d'eau stagnante ; une mobilisation qui tient en 3 mots : **COUVREZ** (vos réserves d'eau de pluie), **VIDEZ** (les coupelles sous les pots de fleurs, pieds de parasols... au moins une fois par semaine), **RANGEZ** (les brouettes, arrosoirs, jouets...).



QUI ? Le frelon asiatique (*vespa velutina*), ou frelon à pattes jaunes, est une espèce originaire de zones asiatiques au climat tropical ou continental (Afghanistan, Inde, Chine, Indonésie). Une sous-espèce, *vespa velutina nigrithorax*, reconnaissable à sa couleur sombre, son thorax noir et son abdomen cerné d'un anneau jaune-orangé marqué d'un triangle noir, est arrivée en France et dans le reste de l'Europe, où elle est désormais considérée comme une espèce envahissante. La reine peut mesurer plus de 3 cm, autant que les frelons à l'âge adulte. Son venin n'est pas plus dangereux que celui de l'abeille domestique, mais il est plus gros et plus agressif, notamment si on s'approche du nid.

QUOI ? Il se nourrit de fruits mûrs et de nectar mais, pour alimenter ses larves, il peut capturer différents insectes, dont les abeilles domestiques ; il patrouille en vol stationnaire à l'entrée d'une ruche ou au-dessus des fleurs, et ses grandes pattes lui permettant de saisir une abeille en vol et de l'emporter avec lui. Il n'en gardera que le thorax pour sa colonie. Le frelon asiatique est un nouveau facteur d'affaiblissement des ruches.

OÙ ? Le nid, de forme sphérique et doté d'un orifice de sortie latéral, abrite quelque 2 000 frelons, dont plus de 550 fondatrices qui peuvent, l'année suivante, nicher si elles sont fécondées. Fait de fibres de cellulose mâchée, il est situé le plus souvent dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur, quelquefois au ras du sol, et peut atteindre jusqu'à un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Il est abandonné pendant l'hiver et ne sera pas réoccupé l'année suivante.

QUAND ? Une reine fonde sa colonie en mars, en ne pondant d'abord qu'un œuf par jour dans un nid primaire, souvent situé très bas. Au bout de 45 jours, donc vers la mi-juin, ces larves deviennent ouvrières de "première caste" et, quand elles sont assez nombreuses, elles migrent vers un nid principal, situé en hauteur et beaucoup plus imposant, où leur reine pourra pondre jusqu'à 100 œufs par jour. À son apogée (fin de l'été), la colonie comprend aussi des mâles et des femelles sexuées, futures reines, qui passeront l'hiver dans un endroit abrité, souvent enterré, et sortiront au printemps pour fonder de nouvelles colonies.

COMMENT LUTTER ? Il faut repérer les nids primaires et les détruire avant la délocalisation de la colonie et la naissance des futures fondatrices. À défaut, la destruction automnale du nid est également conseillée car c'est à cette période que les femelles fondatrices sont fécondées avant de se disperser. Cette destruction évite ainsi que les reproducteurs mâles et femelles quittent la colonie pour se reproduire.

participation citoyenne



MOBIL'IDÉES



SECTEUR "VILLAGE"

Un nouveau plan de circulation pour favoriser les modes actifs

Deux ans et demi après avoir été initié, le projet Mobil'Idées va entrer dans une expérimentation de grande ampleur ; celle d'un nouveau schéma de circulation dans le secteur "village". Il n'aura échappé à personne que les difficultés sont récurrentes dans ce secteur, principalement aux heures de dépose et de reprise des élèves de l'école Don Bosco. La proposition du bureau d'études qui travaille sur le projet a pour objectif d'améliorer les conditions de circulation en mode actif (piétons et cycles), d'apaiser la circulation automobile, et de sécuriser le passage à niveau du bas de la rue de l'Isère.

Concrètement, l'inversion des sens de circulation pour les rues de l'Isère et de la Plaine, ainsi que la mise en sens unique du passage à niveau des berges de l'Isère vers le centre du village (la rue Pasteur conservant son double sens de circulation), accompagnée de la création de points de dépose et de pédibus, devrait aboutir à une réduction significative du trafic.

Pour être efficace, cette expérimentation d'un an, doit commencer début juin, pour sensibiliser les usagers du groupe scolaire et les riverains avant la rentrée scolaire de septembre 2024. Un premier bilan sera établi à l'été 2025. Le pilotage du projet et de l'expérimentation seront portés par la Métro, compétente en matière de voirie.

Les Giérois sont invités à venir s'exprimer sur les conditions de cette expérimentation et les modalités de sa mise en œuvre.

Réunion publique le jeudi 28 mars, à 18h à la salle des fêtes



CONSULTATION CITOYENNE Un nouvel outil



Avec gieres.metropoleparticipative.fr, la ville s'associe à la plate-forme de participation citoyenne de la Métro et dispose désormais de sa propre page personnalisée pour consulter les Giérois. Ce site est à présent ouvert au public ; c'est l'occasion, pour les Giérois, de faire part de leur avis au sujet des "Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables". Initiées par la loi "APER" (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) de mars 2023,

ces ZAER visent à faciliter le déploiement d'installations d'énergies renouvelables, qu'elles soient solaires, éoliennes ou de récupération, sur les sites retenus par les communes après consultation de leurs habitants. C'est aussi un signal pour les organismes tels qu'Énerg'Y Citoyennes (voir en page 10), qui bénéficieront ainsi, pour leurs projets sur les parcelles concernées, de délais réduits et de simplification des procédures administratives.

gieres.metropoleparticipative.fr

BOÎTES À LIVRES Un projet qui avance

Depuis un an, un petit groupe d'habitants et la directrice de la bibliothèque, Nicole Hacques, travaillent avec deux élues, Justine de Loubens et Sylvie Ossard, sur la création de boîtes à livres. S'inspirant d'un prototype réalisé par l'un des participants, le groupe de travail a récupéré des chutes chez Machot Bois et des morceaux de plexiglas pour leur réalisation, qui se fera lors d'ateliers collectifs ouverts à tous à L'Incongrue. Les

lieux d'implantation, à la Roseraie et dans l'éco-quartier, ont été choisis pour que les membres du groupe de travail, qui y vivent, puissent ainsi les "entretenir", et place de la République, pour sa centralité. Un partenariat va être signé avec le Smmag (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise) et JC Decaux pour que l'abribus qui vient d'être reconstruit abrite des rayonnages en lieu et place du panneau publicitaire.

Jeunesse

"VIVONS ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES": accueillir le naturel



Lundi 11/03 : ouverture du festival

Au Laussy, à partir de 18h30 : programme, discours et spectacle plein de surprises et d'émotions avec Les Fanfarons, le théâtre d'improvisation de Gières Jeunesse, l'AL Danse Modern'Jazz, un atelier "danse mieux-être" avec la Maison de Santé, la danse Capoeira... La soirée se poursuivra avec Les Fanfarons à la grange Michal autour de l'expo-photo de Fog'Art, avec prises de vues dans les passe-têtes réalisés par le périscolaire.

Mardi 12/03 : quizz musical et ciné-débat

Venez tester votre culture musicale en mairie (salle des mariages) de 12h30 à 14h30, détente et bonne humeur au programme ! En soirée, le Laussy accueillera à partir de 19h la projection du film *L'Arche de Noé* de Bryan Marciano (voir nos pages culturelles), suivie d'un débat animé par Culture du Cœur.

Mercredi 13/03 : ateliers ludiques, crêpes-party intergénérationnelle et lecture en partage

Petits et grands du centre aéré du clos d'Espiés s'amuseront toute la journée autour d'ateliers musicaux, ludiques et créatifs. Les ados de Gières Jeunesse iront quant à eux, avec les anciens du foyer-autonomie Roger-Meffreys, à la rencontre des familles de l'Oiseau Bleu pour une crêpes-party conviviale. Et de 13h30 à 17h45, les 0-6 ans ont rendez-vous avec leurs parents à la salle des fêtes pour une séance de lectures partagées avec les anciens.

Jeudi 14/03 : land-art

Animation créative à même le sol à l'heure de sortie des écoles, place de la République, avec l'Oiseau Bleu.

Vendredi 15/03 : soirée de clôture

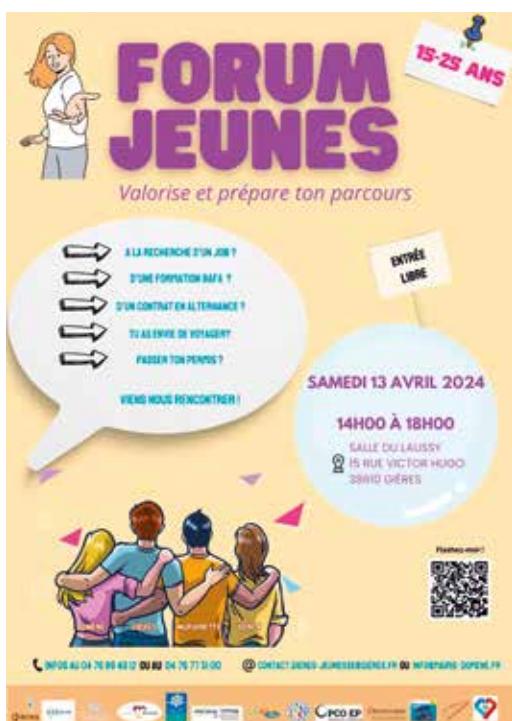
Après un buffet partagé à partir de 18h30, participez au jeu "Famille en herbe", l'occasion de se défier entre amis ou en famille, avec de nombreux lots à la clé ! Accès en échange d'une denrée alimentaire non-périssable au profit de la Banque Alimentaire, inscription conseillée à contact.gieres-jeunesse@gieres.fr.

Et toute la semaine, "l'ébullarium"

À la salle des fêtes, lundi après-midi, mardi, jeudi et vendredi matin : des jeux et activités sur le thème de la nature, et un coin lecture pour les enfants des structures et les élèves de maternelle. Ouverture aux familles mercredi après-midi.

Du lundi 11 au vendredi 15 mars

"Un nouveau rendez-vous intercommunal : le Forum Jeunes



Les villes de Domène, Murianette, Venon et Gières fédèrent leurs acteurs du secteur jeunesse et organisent le 1^{er} "Forum jeunes" orienté vers les 15-25 ans, qui cette année sera accueilli au Laussy, avant sans doute une alternance dans les autres communes. En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et de nombreux autres organismes, ce premier forum proposera plusieurs pôles :

- Pôle "formation en alternance", avec l'OPCO (Opérateur de Compétence des Entreprises de Proximité), des rencontres avec des entreprises qui recrutent des jeunes en alternance.
- Pôle "déploie ton potentiel" avec les Missions Locales Sud-Isère et Grésivaudan-Alpes-Métropole pour des conseils sur le CV et la lettre de motivation et une préparation à l'entretien.
- Pôle "organise ton été" avec les services jeunesse des communes, pour passer son Bafa, devenir animateur ou obtenir une aide au départ en vacances.
- Pôle "mobilité et engagement" avec une thématique sur le service civique et le volontariat européen avec le Pôle d'appui au Développement du Service Civique Isère et l'AAAMI (Association pour l'Accompagnement des Actions de Mobilité Internationale), une autre autour d'un parcours d'accompagnement pour jeune en difficulté avec le programme EN.GA.JER (ENsemble Grenoble-Alpes pour les Jeunes En Rupture) et les deux derniers sur le thème de la mobilité, avec d'un côté des ateliers ludiques autour du code et du permis de conduire (simulateur Mov'Easy) et de l'autre des conseils aux déplacements dans l'agglomération (transports en commun, tarification solidaire, vélo...).

Samedi 13 avril, de 14h à 18h au Laussy



1

11/01

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création, le Laussy a accueilli la compagnie L'Empreinte vocale pour une résidence de quatre jours, consacrée à la création d'un spectacle musical et lyrique intitulé *Les Fables*. Autour de marionnettes incarnant les personnages des fables de La Fontaine, une soprano et un baryton ont imaginé un accompagnement musical avec une pianiste qui joue en live. La sortie de résidence s'est effectuée en présence de six classes de cours-moyen de l'élementaire René-Cassin, soit 141 élèves et leurs instituteurs, qui avaient travaillé certaines fables.

17/01

Cette réunion de bilan de la tranquillité publique en 2023 a vu le directeur départemental adjoint de la sécurité publique rappeler que Gières ne représente que 1 % de la délinquance de la zone police alors qu'elle compta 3 % de sa population sur 11 % de sa surface. Après une année 2022 historiquement basse, les statistiques montrent une légère progression des actes délictueux en 2023 ; une tendance confirmée par le chef de la police municipale qui a détaillé, chiffres à l'appui, que le nombre d'interventions dans son service avait augmenté. Enfin, le maire a annoncé la création en 2024 d'une commission "prévention-tranquillité publique" composée d'élus de la majorité et de l'opposition, de représentants des commerçants, des voisins vigilants et des unions de quartier.

L'ÉVÉNEMENT

19/01

Le maire Pierre Verri s'est projeté vers 2024, qui sera l'année des avancées scolaires, avec l'achèvement du restaurant des écoles René-Cassin et de la rénovation énergétique du grand bâtiment de l'élementaire, et le début des travaux pour la nouvelle maternelle au clos d'Espies. Ce sera aussi une année d'expérimentations : nouveau plan de déplacement au centre, vidéoprotection autour de la place de la République et aménagements de l'extinction nocturne de l'éclairage public sur certains axes. Ce sera enfin la poursuite du plan de sobriété engagé l'an dernier, visant à réduire les coûts de fonctionnement de la Mairie, tout en maintenant le niveau de service rendu aux Giérois.

La cérémonie s'est conclue par un concert de *la banda di Vignate*, ville jumelée à Gières, pour un hommage aux plus grandes musiques de films.

3



4



16/01

En familier du Laussy, Jean-Marc Galéra revient à Gières avec le Théâtre de l'Accalmie, dans le rôle de metteur en scène d'une pièce de Daniel Soulier, *Après l'amour*, mais aussi dans le costume de comédien, un bleu de travail en l'occurrence puisqu'il incarne Henri, époux docile et populeux, roi du compromis face à Jeanne, épouse acariâtre, malheureuse, qui économise tout, même les sentiments. Non, pas "face à" mais plutôt "aux côté de" Jeanne, car s'ils ne sont pas certains d'être heureux, ils forment un couple, un vieux couple qui sait faire preuve d'un peu de tendresse.



5

20/01

Les conteuses de Cric crac croque sont venues à la bibliothèque François-Mitterrand pour raconter une histoire des Mille et une nuits à un public de jeunes enfants accompagnés de leurs parents. Exotisme et douceur du climat d'Orient étaient bienvenus en cette période hivernale.

6

28/01

Le traditionnel gala de magie de Gières-Vignate était cette année organisé au profit de l'association Môm'arts, qui apporte un soutien aux enfants hospitalisés et à leurs familles tout au long de leur parcours médical. Leur mission est de rendre l'expérience hospitalière plus humaine, plus agréable, en accompagnant les enfants jusqu'au retour au domicile. Quatre magiciens adeptes des bulles, des grandes illusions et de la ventriloquie ont régale une salle presque comble, ce qui a permis de reverser 1 535 € à l'association.

7

30/01

Au Laussy, on met un point d'honneur à populariser toutes les formes de culture, comme présentement l'opéra ; en travaillant sur le *Don Giovanni* de Mozart, référence s'il en est, la Compagnie de Poche en a adapté la musique, avec juste un hautbois et un clarinette, et l'a agrémenté de grandes fresques dessinées et d'une bonne dose d'humour, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

8

6/02

Ce premier concert choral des CP et CM de l'école René-Cassin (les CE et la classe Ulis se produiront au printemps) a donné l'occasion aux enfants de décliner en chansons *les fables de La Fontaine*, sous la direction et l'accompagnement des enseignants artistiques municipaux, Pauline Sutera et Xavier Contucci, avec l'aide d'Aurore, stagiaire du CFMI (Centre de formation des musiciens intervenants).

8bis

8ter



8bis



7

Les Soirées scène Le Laussy
photo Pierre-Jean Daganaud



8



8ter

9 7/02

Avec un peu de retard, les plus jeunes élèves de l'école municipale de musique, en 1^{ère} et 2^{ème} année de chant ou d'instrument, sont allés donner une aubade du Nouvel An aux anciens de la résidence-autonomie Roger-Meffreys. Marie-Pascale Beaufils, l'enseignante qui les dirigeait, avait programmé des chansons de circonstance (*Vive le Vent, Tombe la neige...*), accompagné de violons, flûtes, piano et guitare, et conclu par un message de paix avec *Hé, les Dirigeants et Enfants du Monde*.

10 8/02

Comme elle le fait depuis toujours, et depuis 8 ans au collège Le Chamandier, Élisabeth Fabre est venue témoigner, auprès des élèves de 3^{ème}, de son passé de résistante, accompagnée de Claudine Ferman, adhérente de l'UNC (Union Nationale des Combattants Alpes-Chartreuse). À près de 100 printemps, "Babeth" n'a rien oublié de son impertinence (*« Je tournais ostensiblement le dos à l'occasion des défilés des troupes occupantes et je marchais sur les pieds des soldats quand j'en avais l'occasion »*), de ses missions de courrier transportant des armes, de l'hôpital clandestin où elle a œuvré à la Clusaz ou de la Libération qu'elle a vécu à Annecy. Après un poème, *L'Affiche Rouge* de Louis Aragon, chanté par Azélie, Chloé, Jeanne et Louis (voir notre photo dans le Sommaire), les élèves lui ont offert quelques douceurs pour la remercier.

11 9/02

Accompagné d'une bibliothécaire, le club de lecture "Ado 10-15 ans" s'est offert une sortie à la librairie Les P'tits livres de Manon. Tous sont repartis avec un livre de leur choix, désormais intégré aux collections de la bibliothèque.

L'ÉVÉNEMENT

10/02

1 000 litres de vin et de jus de fruits consommés, 1 500 mails envoyés, 12 000 spectateurs ; voilà quelques uns des chiffres qui ont été cités par Jean-Christian Lefort pour les 15 ans des Mercredis dans l'Espace, devenus Mercredis dans la Grange, un anniversaire qui célébrait aussi le 200ème événement de l'association. Toute l'équipe avait pour l'occasion investi le Laussy, accueillant l'après-midi dans le hall quelques uns des artistes et collectifs qui ont été programmés depuis 2009, puis soufflant les bougies, en présence de Benoit Bertet, celui par qui tout a commencé, du maire-adjoint à la vie associative Vincent Mercier et du Maire Pierre Verri.

La soirée s'est poursuivie avec Des Femmes Chantent, un collectif de 23 choristes de toute la région, qui ont présenté leur deuxième création, Même pas peur ; une magnifique succession de chansons engagées à plusieurs voix, tout simplement — mais magnifiquement — accompagnées au clavier ou au bongo par Emmanuel Le Poulichet, qui assure aussi l'adaptation des textes originaux et la direction du chœur, le tout dans un tourbillon de déplacements mis en scène par Elisabeth Ponsot. Le rappel hilarant autour d'une célèbre chanson de Dalida restera dans les mémoires...





13

Les Soirées ^{scène}LeLaussy
photo Pierre-Jean Daganaud



14



15



16

13/02

Pour nourrir ses romans de la série des Rougon-Macquart, Émile Zola a noirci de nombreux petits "carnets d'enquête". La compagnie Petits Bâtons production a choisi les pages ayant abouti au *Ventre de Paris* pour écrire *Au Cœur des Halles*, une pièce où se chronique au quotidien l'ambiance unique de cet énorme marché où cohabitent "maigres", les crève-la-faim qui ont probablement commis des actions condamnables, et "gras" qui symbolisent prospérité, honnêteté et conscience tranquille. Un petit bijou d'anthropologie culturelle du Paris du XIX^e siècle.

14/02

Les élus du CME (Conseil municipal d'enfants) sont venus présenter à leurs homologues adultes les projets qu'ils voudraient voir aboutir. Une commission a programmé une collecte de déchets sous forme de concours ouvert à tous et doté de lots, qui aura lieu le samedi 13 avril (*infos pratiques à venir, surveillez nos supports numériques*). Au sein des deux autres groupes, on a imaginé réaliser une fresque murale et améliorer la sécurité sur certaines voies cyclables ; sur ce dernier point, eu égard à la complexité des enjeux et des compétences, les enfants ont été invités à partager leurs réflexions avec le groupe Mobil'Idées.

15/02

En cette veille des vacances d'hiver, les 150 élèves de 3^{ème} du collège Le Chamandier, ont participé au Forum des métiers. Une large diversité de professions ont été présentées par 25 parents d'élèves et les représentants des 3 corps de l'armée française. Les élèves du Conseil de Vie du collège, qui se sont chargés de l'accueil, avaient également programmé un goûter à l'heure de la récréation, à l'occasion duquel le principal, Jean-Pierre Strappazon, a remercié les intervenants.

16/02

Pour cette première semaine des vacances d'hiver, la compagnie l'Oiseau à plumes a proposé des ateliers musicaux aux enfants du centre aéré du clos d'Espiés. Parmi les plus grands, douze enfants n'ayant jamais touché un instrument ont pu développer une conscience de soi et du groupe dans une perspective de création, et interpréter ensemble un morceau après quatre séances d'1h30. Une belle aventure et des enfants ravis, voilà qui montre que l'on peut apprendre en s'amusant.

17/02

« Avé César ! » Bravo à Raphaël Quenard, fils du conseiller municipal Daniel, pour son premier (et peut-être pas dernier) César obtenu lors de cette célébration du cinéma français à l'Olympia, et pour son discours de remerciements décalé. Le jeune comédien, trublion hyperactif des plateau, a été choisi comme meilleure révélation masculine pour son rôle dans *Chien de la Casse*.



17

GIÈRES GYMNASTIQUE

Le club est labellisé "QualiOr"



Depuis 2020, la Fédération Française de Gymnastique a initié une démarche visant à reconnaître et à certifier la qualité de ses clubs affiliés. C'est dans ce but que l'opération "QualiClub" a été développée.

Gières Gym est inscrit dans cette démarche qualitative depuis longtemps déjà, en ayant notamment été précurseur avec l'obtention du label "petite enfance" depuis

plus de 20 ans ! Le bureau du club, en place depuis deux ans, s'est fixé pour objectif d'obtenir directement le label "Affilié Or" parmi les quatre possibles : Affilié, Affilié Bronze, Affilié Argent et Affilié Or.

Plusieurs mois de travail, de réunions, d'échanges, de dossiers remplis ont été nécessaires pour porter ce projet. Après une longue attente, la bonne nouvelle est arrivée le mercredi 31 mai 2023 : « Gières Gym est club Affilié Or pour les quatre ans à venir ». Nous sommes par là même devenus le premier et le seul club isérois à décrocher cette distinction.

Cette reconnaissance ne doit rien au hasard, elle est le fruit d'un travail de structuration du club initié depuis plus de 30 ans et qui nous permet aujourd'hui de proposer à l'ensemble de nos 425 licenciés :

- un cadre de pratique sécurisé et propice à l'épanouissement personnel de chaque adhérent, âgé de 15 mois à 90 ans, en proposant une large offre d'activités de loisir et de compétition ;
- un encadrement au professionnalisme reconnu et qui continue sans cesse de se former notamment aux nouvelles pratiques gymniques ;
- un accès à un réseau de compétitions développé sur l'ensemble du territoire, avec en prime l'organisation au club de compétitions fédérales au niveau départemental voire même régional ;
- un partage de valeurs communes qui sont clairement identifiées et régulièrement évaluées dans le projet associatif de l'association.

Le label Qualicloud récompense également une association reconnue et engagée dans la vie locale et qui participe à la vie de son territoire en nouant des relations avec des structures extérieures. Enfin, le label "Or" va nous permettre aussi de renouveler notre label "Baby Gym" pour l'éveil ludique des plus petits et de postuler très prochainement au label "Gym+" pour les activités destinées aux adultes et aux seniors.

En tant que présidente du club, je tiens à citer l'ensemble des personnes qui ont œuvré à cette réussite et dans un premier temps, l'équipe d'encadrement sans qui rien ne serait possible notamment Diane Berlioux, coordinatrice technique qui a porté le projet de labellisation, Sandrine Grossi, présente au club depuis plus de 30 ans, Chiara Sorbo, Anaïs Mesquita, Miya Cornacchia, mais aussi nos bénévoles qui nous aident au quotidien : Laure Tron, Eva Grossi, Alice Bardou, Manon Morel et Ambre Caron. Je remercie aussi les membres du bureau qui participent largement à cette réussite.

Enfin, un immense « MERCI » à tous nos soutiens : en premier lieu, la ville de Gières, sans qui nous ne pourrions fonctionner dans des conditions optimales ; mais aussi, nos partenaires et bénévoles qui s'investissent pour faire vivre les différents événements proposés par le club ; et pour finir, l'ensemble de nos adhérents qui nous ont renouvelé leur confiance cette année.

Par ce label, le club de Gières Gymnastique a démontré son engagement, son dynamisme, sa volonté d'avancer et de progresser pour faire perdurer cette belle association et valoriser la gymnastique pour tous !

La présidente, Stéphanie Arnaud.

LA SONNANTINE

Samedi 9 mars, un concert pour les enfants malades

C'est devant une salle comble et un public chaleureux que nous avons réalisé un concert en Savoie au mois d'octobre, au profit de l'Association Prader Willi (à propos d'une maladie génétique rare). Comme à chacune de nos prestations, la recette a été versée en totalité à l'association.

Samedi 9 mars à 20 h, en compagnie de La Mirandole, chorale de Vizille, nous donnerons un autre concert en l'Eglise d'Eybens, pour l'association Soleil Rouge. Ces clowns professionnels apportent des moments de joie aux enfants hospitalisés au CHU. Nous vous attendons nombreux pour nous soutenir dans notre choix d'action et pour aider l'association Soleil Rouge dans cette belle activité.

Réservation : 10 € en pré-vente sur helloassos, 12 € sur place, gratuit pour les moins de 12 ans.

<https://www.helloasso.com/associations/la-sonnantine-chorale-gieroise/evenements/la-sonnantine-concert-a-deux-chorales>

Pour la Sonnantine, Marie-Louise Fanjeau

CYCLO-CLUB

Samedi 27 avril, la bourse aux vélos revient

Le club cyclotouriste de Gières renouvelle sa bourse aux vélos, qui se déroulera le samedi 27 avril à la salle des fêtes. Tous les modèles de vélo d'occasion sont acceptés (loisir, compétition, VTT, enfants...) et le club fait savoir que la demande est très forte en matière de vélo d'enfants et de vélo de ville pour adulte.

Les dépôts se feront le matin à partir de 9h (pièce d'identité obligatoire), et la vente se déroule l'après-midi à partir de 13h. Les invendus doivent être repris entre 17h et 18h.

Le matériel déposé doit être propre, en bon état et les équipements relatifs à la sécurité doivent être en parfait état de fonctionnement.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout matériel ne répondant pas à ces critères (règlement complet de la bourse sur www.ccgieres.fr).

Pour le bureau, Martine Maurin

BIEN VIVRE À LA ROSERAIE

La galette du club !



L'association Bien vivre à la Roseraie, comme chaque année, a partagé un repas sorti du panier et la galette des rois entre adhérents et habitants du quartier. Une nouvelle occasion de se retrouver autour d'un moment convivial.

Bienvenue aux nouveaux et bonne année à tous, au plaisir de se revoir vers les mois d'avril ou mai pour un possible troc vert.

Contact : bienvivrealroseraie@gmail.com - 06 21 98 20 79

Pour le bureau, Rachel Chion



TIERS-LIEU L'INCONGRUE

Une comédie musicale participative en mai



25.05.2024

20H30

SALLE DU LAUSSY, GIÈRES

Réservation à l'Incongrue et sur le site www.lincongrue.fr



Cette année la Musico-Soupe de L'Incongrue aura lieu le samedi 16 mars à la salle des Fêtes.

Le principe ? C'est simple : à partir de 16h, épluchage collectif de légumes ; entre 17h et 19h, cuisson, jeux, papote ; de 19h à 20h, dégustation de la soupe ; et à partir de 20h, danse avec le groupe Grenoble Klezmer Kollectiv,

Venez quand vous voulez avec votre bol et votre cuillère. C'est 5 € l'entrée, 2,5 € pour les enfants.

Pour le bureau, Christoven De Almeida

UNIVERSITÉ INTER-ÂGE

OUVERT À TOUTES ET TOUTS



Vous êtes curieux, vous avez envie d'apprendre, de compléter ou développer vos connaissances ?

L'Université Inter-Âges du Dauphiné (UIAD) offre tout au long de l'année, à tout les publics quel que soit l'âge ou le niveau d'études, une large palette d'activités, d'enseignements et de cycles de conférences, d'ateliers créatifs, de voyages et de sorties culturelles.

Contactez-nous au **04 76 42 44 63**, www.uiad.fr, siège au 2, square de Belmont, 38000 Grenoble

Pour le bureau, Marie-Noëlle Nauleau

DONNEURS DU SANG

Prochaine collecte le lundi 4 mars

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 4 mars, de 16h à 19h30, à la salle des fêtes. Avant chaque don, les donneurs doivent présenter une pièce d'identité. Pour plus d'informations rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Chaque jour, chaque semaine, chaque mois de l'année, les patients sont nombreux à avoir besoin de sang. Mais les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 42 jours pour les globules rouges et seulement 7 jours pour les plaquettes ! Les dons doivent donc être réguliers, quotidiens afin de garantir à chaque patient les produits sanguins dont il a besoin au moment où il en a besoin.

L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable, vous êtes irremplaçables !

Merci à tous les donneurs qui se mobilisent.

Pour l'amicale, Marie Michel

CADRES SENIORS BÉNÉVOLES

Le pont entre les générations de cadres

CSB, c'est une association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement leurs expériences et leurs disponibilités au service des PME de notre région.

■ Aux chefs d'entreprise ou présidents d'associations, CSB offre l'expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés tels que la gestion de projets industriels, la finance, le développement stratégique, les normes de qualité, le marketing, les ressources humaines... La connaissance concrète qu'ils ont des divers types de problèmes d'entreprises et leur disponibilité sont des ressources précieuses.

■ Aux porteurs de projets de création ou de reprise, CSB offre un accompagnement "sur mesure" pour réussir, un accompagnement allant de l'idée initiale à la réalisation du projet et réunissant toutes les compétences nécessaires, de l'ingénieur au juriste.

■ Aux étudiants, CSB offre une aide dans la rédaction de CV et de lettre de motivation, et organise aussi des simulations d'entretien de recrutement.

■ Aux cadres en reconversion ou en recherche d'emploi, nos conseillers offrent un accompagnement personnalisé

Vous appartenez à une de ces catégories et avez besoin d'être soutenu ?

Vous êtes un cadre à la retraite avec un peu de temps disponible et ne voulez pas laisser dépérir votre acquis professionnel ? CSB vous offre une opportunité de rester actif, utile aux jeunes tout en restant libre de choisir vos missions.

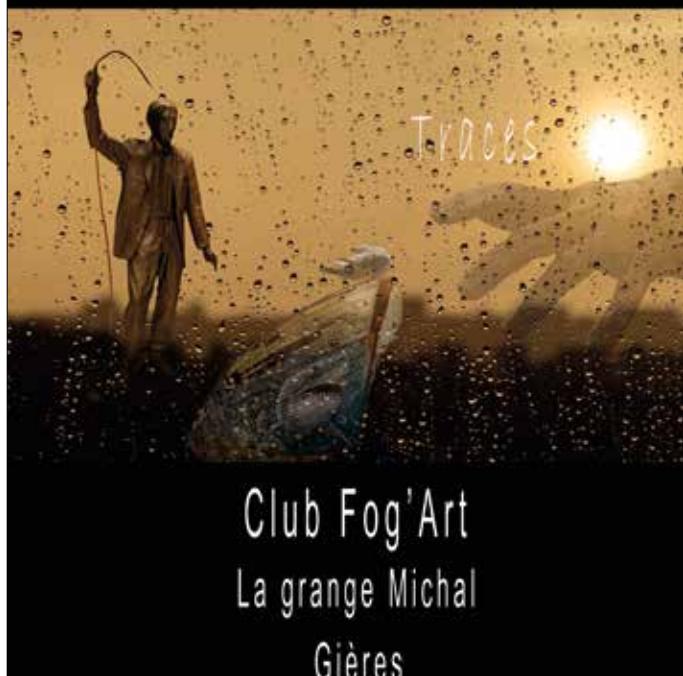
Contactez nous par tél : 04 76 04 76 54 ou par mail : cadres.seniors.benevoles@gmail.com - www.cadres-seniors-benevoles.com

Pour le bureau, Yves Roulet

EXPOSITION PHOTOS

Du 11 au 17 mars 2024

15h00 à 19h00



Les communiqués à insérer dans le Gières info n°452 de mai-juin 2024 doivent être envoyés à jean-yves.colin@gières.fr jusqu'au lundi 8 avril 2024.

B&P Peinture
Le partenaire essentiel de vos projets

Confiez vos travaux de peinture intérieure à "B&P Peinture", la référence de l'agglomération Grenobloise en la matière. Benoît et Paul mettent leur expertise et leur passion à votre service pour des résultats esthétiques et durables. Pour votre appartement, maison, bureau ou projet de collectivité, bénéficiez d'un service professionnel, ponctuel et efficace. Contactez-nous pour un devis personnalisé et transformez votre espace intérieur en un lieu accueillant et chaleureux.

PEINTRE

PEINTURE - SOL - PLAFOND - REMISE EN ETAT

B&P Peinture
Le partenaire essentiel de vos projets

www.bp-peinture.fr [@b_ppeinture](https://www.facebook.com/b.ppeinture)
06 31 04 62 31

MACHOT BOIS

Le spécialiste du bois intérieur et extérieur

**Parquet - Menuiseries - Panneaux
Aménagement extérieur
Bardage et Lambris - Bois brut et raboté**

SAINT-MARTIN-D'HÈRES Tél. 04 76 24 27 44
www.machot-bois.com

Conception paysagère - Aménagement extérieur
Entretien d'espaces verts - Abattage et élagage

25 ans d'expérience à votre service

BG PAYSAGE
Montée de la Vigne MURIANETTE
Tél. 04 76 77 01 31
Email : bg-paysage@wanadoo.fr
www.bg-paysage.com

Réfection et Création de salles de bains
Remplacement rapide de chauffe-eau
Service rapide et devis gratuit

PlomB'ART ☎ 07 50 43 94 43
bjplomberie@outlook.fr
29, rue Paul Forest - 38420 DOMÈNE

BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?

Cassiopée
L'association d'aide à domicile depuis 26 ans

CASSIOPEE AGGLOMERATION GRENOBOISE
8, av. Pierre-de-Coubertin - SEYSSINET-PARISET
www.cassiopee.asso.fr 04 76 70 08 08

Présence assurée 7j/7 24h/24 365 jours par an

Agrement qualité N° AF020811/A0380117

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon la loi de Finances et décrets en vigueur.
Règlement par CESU préfinancés accepté.

CORDONNERIE
Milan
MULTISERVICES

MULTISERVICES
RÉPARATION
ACCESOIRES
ENTRETIEN
MARAQUINERIE

MULTISERVICES
REPRODUCTION DE CLÉS TOUS TYPES
TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRONIQUE
IMPRIMERIE - GRAVURE
PLAQUES - TAMPONS
PLAQUES D'IMMATRICULATION

22, place de la République - 38610 Gières
www.cordonnerie-milan.fr • ☎ 09 82 36 09 36 - 06 61 07 34 59

GARAGE DU SONNANT
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE

CONTRÔLE TECHNIQUE - PRÊT DE VÉHICULE
VENTE DE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS

CITROËN

Tél : 04 76 89 48 76 - garagedusonnant@wanadoo.fr
520 rue Hector Berlioz - 38420 MURIANETTE

Happiness Déco
DÉCORATION D'INTÉRIEUR

Aménagement d'espace - Rénovation - Conseils Déco

www.happinessdeco.com

Noémie CASSERA
06 59 38 09 51
contact@happinessdeco.com
5 Rue Pasteur 38610 GIÈRES

[Facebook](https://www.facebook.com/happinessdeco) [Instagram](https://www.instagram.com/happinessdeco/)

VALAURYS

Panneaux solaires thermiques / photovoltaïques
Pompes à chaleur air air / air eau

11 Grand Rue - 38610 GIÈRES
06 52 02 01 33 - contact@valaurys.fr

VALAURYS.FR

Le Parc Gières

Découvrez notre résidence en plein cœur de Gières !

OFFRE PRIVILÉGE JUSQU'AU 31 MARS 2024
1500 € OFFERT PAR PIÈCE !

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS !

Type	Étage	Lot	Surface	Balcon ou terrasse	Prix privilège*
T1B	3 ^e	303	35,24 m ²	4,81 m ²	180 000 € > 186 500 €
T1B	2 ^e	205	38,47 m ²	5,39 m ²	190 000 € > 191 500 €
T2	2 ^e	203	48,61 m ²	8,59 m ²	230 000 € > 227 000 €
T4	2 ^e	206	90,01 m ²	8,58 m ²	400 000 € > 394 000 €
T5	4 ^e	401	115,88 m ²	78,33 m ²	731 000 € > 723 500 €

*Voir conditions auprès de notre conseiller.

04 56 00 60 66
hestis.fr

hestis
Y vivre

agenda

MARS 2024

vendredi 1^{er} — de 16h à 19h30

Place de la République : les **Vendredis Artisans et Gourmands**

lundi 4 — de 16h à 19h30

Salle des fêtes : **collecte de sang** avec les donneurs de Gières

mardi 5 — 20h

Les Mardis du Laussy, **cinéma** : *Le Molière imaginaire*

mercredi 6 — de 18h à 20h

Bibliothèque : **cercle de lecture** adultes

jeudi 7 — 19h

Salle des mariages : **séance publique du conseil municipal**

vendredi 8 — de 17h à 18h

Bibliothèque : **Club ados** 10-15 ans

vendredi 8 — 20h30

Laussy : **concert** de clarinettes avec Musique en Liberté

samedi 9 — 10h

Maison des clubs : **permanence des élus sans rendez-vous**

samedi 9 — de 10h à 12h

Visite des quartiers Grand-Mas et Plaine des sports, départ de la Maison des clubs

du lundi 11 au vendredi 15

Festival "Vivons ensemble avec nos différences"

du lundi 11 au dimanche 17 — de 15h à 19h

Grange Michal : **expo-photo** de l'association Fog'Art

mardi 12 — de 14h à 15h30

Salle du Platane : **café des aidants, "que devient notre vie de couple ?"**

mardi 12 — 20h

Laussy : **ciné-échange, L'Arche de Noé**

jeudi 14 — 18h

Salle des mariages : **présentation du Programme Local de l'Habitat**

samedi 16 — 11h

Bibliothèque : **Les Histoires des p'tits bouts, "C'est précieux un ami"**

samedi 16 — à partir de 16h

Salle des fêtes : **musico-soupe** de L'Incongrue

mardi 19 — 20h

Les Mardis du Laussy, **humour** : *Et si les œuvres d'art pouvaient parler ?*

mercredi 20 — 18h

Parvis de l'école et L'Incongrue : **apéro-solitaire** avec Énerg'Y Citoyennes

jeudi 21 — 20h

Grange Michal : **classique et rock** avec La Portée de Tous

samedi 23 — de 14h à 18h

Parc Charly-Guibbaud : **Bouge ton Printemps**

jeudi 28 — 18h

Salle des fêtes : **réunion publique** Mobil'Idées,

vendredi 29 — 20h

Laussy : **concert pop-rock** de l'école de musique

AVRIL 2024

mercredi 3 — de 18h à 20h

Bibliothèque : **cercle de lecture** adultes

jeudi 4 — 19h

Salle des mariages : **séance publique du conseil municipal**, vote du budget 2024

vendredi 5 — de 16h à 19h30

Place de la République : les **Vendredis Artisans et Gourmands**

vendredi 5 — de 16h30 à 18h

Place de la République : **permanence des élus sans rendez-vous**

vendredi 5 — de 17h à 18h

Bibliothèque : **Club ados** 10-15 ans

vendredi 5 — 20h

Salle des fêtes : **jazz des Balkans** avec La Portée de Tous

samedi 6 — 11h

Bibliothèque : **histoires des p'tits bouts, "Vive le printemps"**

samedi 6 et dimanche 7

Les Mercredis dans la Grange fêtent Jean-Jacques Goldman

samedi 6 — 20h

Les Soirées du Laussy, **théâtre** : *Climax*

vendredi 12 — 20h

Les Soirées du Laussy, **humour** : *Catch impro*

samedi 13

Challenge propreté

samedi 13 — de 14h à 18h

Laussy : **1^{er} Forum Jeunes**

mardi 16 — de 14h à 15h30

Salle du Platane : **café des aidants, "aidants et nouvelles technologies"**

samedi 27

Salle des fêtes : **bourse aux vélos** du Cyclo-club

MAI 2024

vendredi 3 — de 16h à 19h30

Place de la République : les **Vendredis Artisans et Gourmands**

vendredi 3 — de 16h30 à 18h

Place de la République : **permanence des élus sans rendez-vous**

samedi 4 — à partir de 12h

Laussy : **repas printanier** des anciens

lundi 6 — de 16h à 19h30

Salle des fêtes : **collecte de sang** avec les donneurs de Gières

mardi 14 — 20h

Les Mardis du Laussy, **cinéma**

LES rendez-vous !

Un nouveau Programme Local de l'Habitat



Après deux années de travail avec les services de la Métro et les 49 communes, le nouveau PLH 2025-2030 a été adopté en conseil métropolitain le 9 février dernier. Les communes ont deux mois à compter de ce vote pour s'exprimer sur les objectifs de production de logements qui leur sont assignés. Le maire et le vice-président au logement de la Métro, Jérôme Rubes, vous invitent à une réunion publique de présentation de ces enjeux de production de logements et d'urbanisation de notre ville.

**Jeudi 14 mars, à 18h
en salle des mariages**



Un nouveau plan de circulation en expérimentation

Après des mois d'échanges entre ville, Métro, groupe de travail et bureaux d'études, un nouveau plan de circulation va être proposé pendant 1 an dans le secteur du village. Il propose principalement une inversion de circulation pour les véhicules dans les rues de l'Isère et de la Plaine, et une mise en sens unique du passage à niveau dans le sens Nord-Sud (tous les détails dans notre rubrique Participation Citoyenne, en p. 15). Les Giérois sont invités à échanger sur ce sujet.

**Jeudi 28 mars, à 18h
à la salle des fêtes**